

Colloque organisé à l'occasion des 20 ans du DSF

20 ans d'expérience – Un défi pour l'avenir

Palais des Congrès de Beaune, 10 et 11 mars 2009

Sixième session

Allocution de clôture du colloque

Matthieu GREGORY

Conseiller technique au cabinet du ministre de l'agriculture et de la pêche chargé de la sécurité alimentaire, de l'alimentation et du bien-être animal et porte parole du ministère de l'agriculture et de la pêche

J'ai le plaisir, au nom de Michel Barnier, Ministre de l'agriculture et de la pêche, de clôturer ces deux journées de colloque sur la santé des forêts.

Chacun sait l'importance toute particulière que le Ministre attache à la forêt française, patrimoine assez exceptionnel à l'échelle de l'Europe avec plus d'un quart de notre superficie boisée.

Aujourd'hui, à l'heure des défis énergétiques et environnementaux, cette ressource forestière est une richesse majeure. C'est aussi un bien d'une grande fragilité, comme cela a malheureusement été démontré une nouvelle fois avec la tempête qui a ravagé fin janvier les forêts du Sud-Ouest. C'est en tout cas la démonstration de l'impérieuse nécessité, pour l'ensemble des partenaires de cette filière, de bien en comprendre les enjeux et d'agir ensemble. Un immense soutien collectif s'est exprimé à l'occasion de cette tempête, avec une mobilisation totale du Gouvernement qui s'est traduite par des soutiens conséquents de la solidarité nationale et la mise à disposition près d'un milliard d'euros de financement d'aides.

Je veux surtout exprimer à cette occasion, au nom du Ministre et j'espère au nom de tous, de vifs remerciements pour l'abnégation du travail des forestiers, de l'Inventaire forestier national, de l'ONF et des CRPF, que l'on sollicite souvent mais que l'on remercie trop peu.

Comme vous l'avez compris la priorité de notre action porte maintenant sur la récolte et la valorisation des chablis. Cette richesse collective ne doit pas être gâchée. La commercialisation du produit des forêts reste le moteur de la sylviculture et permettra de reconstituer cette forêt. Il ne faut bien évidemment pas oublier le thème de votre colloque : la dimension sanitaire du traitement des chablis qui constituent un risque potentiel d'attaques de ravageurs et de propagation des maladies sur les peuplements voisins.

La volonté du ministère, très clairement redéfinie dans son organisation interne, est de traiter séparément les questions économiques et les questions de santé environnementale. Fabrice Marty l'a rappelé en présentant l'organisation de la surveillance sanitaire végétale et vétérinaire et la surveillance des risques émergents établie de manière transversale à l'ensemble de la filière. Cette option apporte la garantie d'aller au mieux au fond des sujets.

Emmanuelle Soubeyran qui a introduit votre colloque, a posé clairement les questions en débat. Je vais juste y revenir en quelques mots, pour mettre en perspective les discussions de votre colloque et rappeler les ambitions du Ministère.

Ce colloque est avant tout pour nous l'occasion de rassembler tous les acteurs de la santé des forêts, de renforcer les liens entre tous les organismes publics et privés, qui œuvrent par leurs métiers respectifs pour la connaissance et la préservation de cette santé. Pour toutes les décisions qu'il faudra prendre, la sylviculture a besoin de repères, de guides. La complexité des questions posées, tels les changements climatiques impose le recours aux travaux des chercheurs, à des techniques complexes de modélisation. Mais ces outils, aussi élaborés soient-ils, ne peuvent être utilisés sans disposer de données précises, fiables, au risque que ces modèles soient directement à l'origine d'erreurs de gestion. C'est pourquoi les réseaux de collecte d'information nous paraissent aujourd'hui une priorité.

Ce colloque est également l'occasion de partager les expériences et de mieux se préparer aux dangers qui guettent la forêt. Vous avez cité un certain nombre de crises, le travail qu'il y a à faire sur la gestion, l'aménagement, la préservation des essences, les réflexions à mener sur la place des essences forestières. Vous avez également insisté sur l'importance du suivi sanitaire, de la vigilance face à l'émergence de nouveaux pathogènes, d'espèces envahissantes dont le risque d'apparition augmente, pour toutes les filières, pour toutes les espèces conjointement au développement de la circulation des personnes et de la mondialisation des échanges.

Le Ministre est donc particulièrement attentif aux conditions dans lesquelles vos travaux se déroulent. Il attache une importance particulière aux conditions d'usages et d'exploitation afin d'éviter la dégradation de l'environnement et de favoriser la préservation de la biodiversité. Le Grenelle de l'environnement a posé clairement le pacte fondateur : une forêt capable de produire plus et de préserver mieux la biodiversité au travers d'une démarche territoriale de gestion de la multifonctionnalité de ces forêts.

Pour tous, et surtout aux yeux du public, la forêt est placée au cœur des enjeux de demain, qu'il s'agisse de défis climatiques, de défis énergétiques, de la valorisation des milieux ou du développement de nouveaux débouchés.

Conformément aux engagements qu'il a pris, le Ministre a réuni avec vous les assises de la forêt, permettant de dégager une ligne stratégique pour les prochaines années et un plan ambitieux pour la mobilisation de la ressource récoltée.

Je voudrais citer le plan écophyto 2018 qui vous a été présenté et auquel, il me semble, tous les acteurs forestiers doivent être intégrés. Vous avez exprimé le souhait de poursuivre le traitement vertueux de la forêt, de trouver des solutions adaptées pour répondre aux difficultés d'usage des produits phytosanitaires et également d'ancrer votre réflexion dans un dispositif de conseil phytosanitaire au travers des préconisations du Département de la santé des forêts

et des correspondants-observateurs au profit des professionnels, des propriétaires et des gestionnaires. Le plan d'écophyto qui se met en place, et pour lequel les premières instructions ont été données au Préfet la semaine dernière, ne vise pas spécifiquement la forêt mais il concerne directement le thème abordé dans votre colloque : la surveillance biologique du territoire et la manière dont elle va être menée.

Le rattachement du Département de la santé des forêts à la sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux nous est apparu naturel. Il vous a été présenté dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Il manifeste pour nous une volonté ferme de cohérence et d'efficacité dans l'action en faveur de la santé et de l'environnement. Il faut réussir le regroupement des compétences et des structures en charge de la gestion et du conseil forestier. Le Ministre prendra ses responsabilités. Il faut que le pilotage et maintenant la structuration régionale soient résolument engagés bien sûr au service du développement forestier mais également dans l'organisation du suivi sanitaire et de la qualité environnementale des forêts.

En conclusion, je souhaite, puisque c'est aussi l'objet de mon intervention, remercier l'ensemble des correspondants-observateurs qui constituent le « bras armé » du Département de la santé des forêts pour leur travail quotidien et leur motivation inlassable. Ils constituent un atout et un socle indispensable à la préservation du capital de notre forêt. Je remercie aussi, puisque ces deux jours sont l'occasion d'une série d'échanges, l'ensemble des organismes qui contribuent au fonctionnement de ce réseau. Je félicite les chercheurs qui nous ont éclairé tout au long de ces travaux car c'est bien de leur travail amont et précieux que seront dégagés des perspectives pour l'action. Le débat que vous avez eu au cours de ces deux derniers jours doit nous permettre ensemble de construire les orientations de demain, la forêt est un sujet complexe transversal qui nécessite la mise en commun de savoir et de réflexion. Le colloque et son succès le démontrent avec beaucoup de force. Ces réflexions ne resteront pas lettre morte, elles trouveront leur traduction dans les orientations du Ministre qui seront prochainement données au Département de la santé des forêts pour assurer au mieux sa mission. Dans ce contexte, nous apprécions tout particulièrement la pertinence et la qualité du travail que vous avez mené et dans la perspective qu'une modernité préservée s'exerce au service de la forêt.

Je vous remercie très sincèrement.